CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32338** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/2001

Raison sociale : BOTEMO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 900 000

461 ROUTE ROUTE DE PRIMPREZ
60170 RIBECOURT DRESLINCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE COMPIEGNE

Siret : 440 258 721 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3322740-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10398171404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10398171404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 44 76 80 03 **Fax :** 03 44 75 00 10

Portable : 06 76 78 85 28

Responsabilité légale :
DE ALMEIDA PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : agnes.vonachen@botemo.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 832 361 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4332	Fabrication et pose d'escalier intérieur en bois	39	28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/09/2026 16:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.